

Une Manille d'or pour Arnel Le Cléac'h - Ile-et-Vilaine

Ouest-France lundi 25 octobre 2010



Arnel Le Cléac'h (*Brit Air*) a reçu la Manille d'or des mains de Michel Desjoyeaux (*Foncia*), précédent détenteur du trophée. Instaurée par l'Association des descendants decapitaines corsaires, elle récompense chaque année un marin d'exception.

Il s'agit d'une manille de chalutier posée sur un socle en bois réalisé par les réputés chantiers malouins Raymond Labbé. Elle a déjà récompensé Franck-Yves Escoffier (par deux fois), Ellen Mac Arthur, Philippe Monnet, Yves Parlier, Damien Seguin, et Maud Fontenoy.

Desjoyaux passe la manille à Le Cleac'h



Le trophée de la Manille d'or est décerné chaque année par l'association des descendants de capitaines corsaires (ADCC) à un skipper des courses au large. On se souvient que, l'année dernière, c'est Michel Desjoyaux qui avait été titré. Comme le veut la coutume, c'était donc à lui de remettre la Manille d'or à Armel Le Cléac'h, son successeur, samedi dernier. « Perpétuer le courage, l'esprit d'entreprise, l'audace et le goût de la réussite des capitaines corsaires sont les motivations de l'ADCC. Ce sont aussi les valeurs communément retrouvées chez les skippers de la course au large », a déclaré le président Jean-François Herbert de la Portbarré avant de présenter Armel Le Cléac'h, vainqueur pour la seconde fois, cet été, de la Solitaire du Figaro.

Le Pays Malouin - jeudi 28 octobre 2010